

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01822

Numéro SIREN : 517 689 261

Nom ou dénomination : 4 TOURS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 11101

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012021		et clos le		31122021		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
4 TOURS INVEST SAS						56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96 13770 VENELLES					
SIRET		5		1		7		6		8	
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées		LOUEUR EN MEUBLE PROFESSIONNEL				Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				160 251		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A							
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies							
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre											
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom					
						NIF					
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom					
						NIF					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	
										C E G I D	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPE											
4 PLACE BARTHELEMY NIOILLON 13100 AIX EN PROVENCE Tél:						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu VENELLES			
						Qualité et nom du signataire:					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2022	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
						5	6	7	8		
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %	15 %	19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE 13770 VENELLES

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 1		N-1 13 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	388 196	388 196	388 196	
	Constructions	AP	AQ	2 688 642	1 130 810	1 557 832	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 764	2 660	20 104	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)		BJ	BK	3 099 602	1 133 470	1 966 132
ACTIF CIRCULANT STOCKS * CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	85 210	23 919	61 291	169 897
	Autres créances (3)	BZ	CA	101 234		101 234	16 659
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG	424 919		424 919	429 052	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	727		727	354
	TOTAL (III)	CJ	CK	612 089	23 919	588 171	615 962
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	3 711 691	1 157 389	2 554 302	2 696 153
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :420...000.....)					DA	420 000	420 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC						
	Réserve légale (3)					DD	42 000	42 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF						
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	639 649	527 897				
	Report à nouveau					DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	150 695	111 752			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	1 252 344	1 101 649			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP					
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	1 111 693	1 397 683			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	105 538	102 460				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX					
	Dettes fiscales et sociales					DY	62 388	42 300			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	22 339	52 061			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
	TOTAL (IV)					EC	1 301 958	1 594 504			
	Ecart de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	2 554 302	2 696 153			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C						
				Ecart de réévaluation libre	1D						
				Réserve de réévaluation (1976)	1E						
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 301 958	1 594 504			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS Néant *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	⎧ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	398 450	FH		FI	398 450	327 560	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	398 450	FK		FL	398 450	327 560	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	80 743	78 501	
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	479 193	406 061	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	69 178	58 408	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	40 401	40 041	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	114 060	114 600
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	23 919	12 760
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	247 557	225 810	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	231 636	180 252		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	303	555	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	303	555	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	39 959	36 871	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	39 959	36 871	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(39 656)	(36 315)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	191 980	143 936		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6 392	3	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 392	3	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	0	961	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	0	961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 392	(958)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	47 676	31 226	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	485 888	406 619	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	335 193	294 867	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	150 695	111 752	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
										A1	67 982	57 595	
										A2			
										A3			
										A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	PDTS EXCEPTIONNELS DIVERS												3
REBOURST TF												6 389	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	388 196	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ	2 582 973	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2	]	KP	105 669	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]	KS	22 764	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	3 099 602	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 099 602	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	388 196	LZ	388 196	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 582 973	MC	2 582 973	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	105 669	MI	105 669	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	22 764	ML	22 764	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	3 099 602	NI	3 099 602	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	3 099 602	ØM	3 099 602		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	918 875	PN	110 858	PO		PQ	1 029 733
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	100 152	PW	925	PX		PY	101 077
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	384	QA	2 276	QB		QC	2 660
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 019 410	QV	114 060	QW		QX	1 133 470
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 019 410	QP	114 060	QQ		QR	1 133 470

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Autres immobilisations corporelles																	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Inst.gales,agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL III																	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros. BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	12 760	6U	23 919
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
TOTAL III		7B	12 760	TY	23 919
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	12 760	UB	23 919
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	23 919	
			UG		
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	85 210		85 210						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB									
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN										
	Divers		VP										
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	101 234		101 234						
	Charges constatées d'avance			VS	727		727						
	TOTAUX			VT	187 170		VU	187 170		VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 111 693		1 111 693							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	105 538		105 538								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B											
Personnel et comptes rattachés		8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D											
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	22 558		22 558							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	39 670		39 670							
Obligations cautionnées		VX											
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	160		160								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	22 339		22 339								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	1 301 958		VZ	1 301 958							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 118 791		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 399 549		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1																															
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	150 695																						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés																			WB																							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD						Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE						XE																				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF						Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)					WG																										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					RA						(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)					RB						)																				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI						Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)					XX						XW																				
	Amendes et pénalités					WJ						Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)					XZ																										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																				XY																						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																				I7	47 676																						
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.					WL						Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7						K7																			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)															I8																						
						- imposées au taux de 0 %															ZN																						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme															WN																						
- Plus-values soumises au régime des fusions															WO																												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																				XR																							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé					DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)					SU						Zones d'entreprises * (activité exonérée)					SW						WQ																
															Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					M8																							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																				Y1																							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																				Y3																							
															TOTAL I					WR	198 371																						
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS																							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *																				WT																							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)																				WU																							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)															WV																						
						- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)															WH																						
						- imposées aux taux de 19 %															WP																						
						- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures															WW																						
						- imputées sur les déficits antérieurs															XB																						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %																				I6																						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																				WZ																						
Régime des sociétés mères et des filiales *					(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations															2A						)	XA																
Produit net des actions et parts d'intérêts :																										ZX																	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)																										ZY																	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																			XD																							
	Majoration d'amortissement *																			XF																							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *					Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)					K9						Entreprises nouvelles 44 sexies					L2						Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)					L5										
																K3						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)											Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)					PA					
						Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)					OV						Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					1F						Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)					XC										
						Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)					PP						Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)					PB						Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)					PC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																				XS																							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)					Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)					X9						Créance dégagee par le report en arriere du déficit					ZI						)	XG															
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																				Y2																							
III. RÉSULTAT FISCAL															TOTAL II					XH																							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										bénéfice (I moins II)					XI	198 371					XJ																						
										déficit (II moins I)																																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*															ZL						XL																						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																																											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)															XN	198 371					XO																						

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

4 TOURS INVEST SAS

31/12/2021

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	111 752		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions			ZF								
							Report à nouveau			ZG								
	TOTAL I			0F	111 752		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II			ZH	111 752							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	3 130		2 900							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ										
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	1 100		1 035							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	28 387		23 011							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	36 561		31 462							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	69 178		58 408							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 526		1 548							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	38 875		38 493							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	40 401		40 041							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	87 588		83 451							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	12 326		9 411							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*							0B										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0						
											ZR 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021				et clos le : 31/12/2021				Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								YP	0		
dont apprentis								YF			
dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	398 450		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL 1								OX	398 450		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE			
Subventions d'exploitation reçues								OF			
Variation positive des stocks								OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	67 982		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT	6 392		
TOTAL 2								OM	74 374		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats								ON			
Variation négative des stocks								OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	69 178		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY			
TOTAL 3								OJ	69 178		
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	403 647		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).								SA	403 647		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	398 450		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)							HX				
Période de référence				GY	01/01/2021		GZ	31/12/2021			
Date de cessation							HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie) 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL 13770 VILLE VENELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 728

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AURIOL Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 728

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 135 Voie CHEMIN DES GAILLES

Code postal 13770 Commune VENELLES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

☒

*

EXERCICE CLOS LE

3

1

1

2

2

0

2

1

N° SIRET

5

1

7

6

8

9

2

6

1

0

0

0

1

7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie)

56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL

13770

VILLE

VENELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			726.67
01/01/2021 AN A-Nouveau CHARGES CONSTATEES	353.56		
01/01/2021 EX CHARGES CONSTATEES D'AVANCE A		262.70	
31/12/2021 EX ASS BLANCHARD 01/22 à 02/22 AS	670.00		
31/12/2021 OD CHARGES CONSTATEES D'AVANCE A		34.19	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			12 473.77
31/12/2021 EX PRODUITS A RECEVOIR PROV°/CHA	11 233.69		
31/12/2021 OD PRODUITS A RECEVOIR MIL SOLDE	1 240.08		
COMPTES DE PASSIF			
16880000 INTERETS COURUS			372.78
01/01/2021 AN A-Nouveau INTERETS COURUS		2 526.05	
01/01/2021 EX INTERETS COURUS INT. COURUS /	2 526.05		
31/12/2021 EX INTERETS COURUS INT. COURUS /		372.78	
46860000 CHARGES A PAYER			7 950.00
31/12/2021 EX CHARGES A PAYER CHARGES A PAY		7 950.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNE. OPER GEST			0.48
31/03/2021 OD OD Decl. TVA au 31/03/2021 Ec	0.01		
31/12/2021 OD OD Decl. TVA au 31/12/2021 Ec	0.47		
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			0.01
28/09/2021 OD Ecart de règlement	0.01		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PROD. EXCEPT. OPER. GESTION			3.02
31/01/2021 OD OD Decl. TVA au 31/01/2021 Ec		0.43	
28/02/2021 OD OD Decl. TVA au 28/02/2021 Ec		0.03	
30/04/2021 OD OD Decl. TVA au 30/04/2021 Ec		0.39	
31/05/2021 OD OD Decl. TVA au 31/05/2021 Ec		0.09	
30/06/2021 OD OD Decl. TVA au 30/06/2021 Ec		0.55	
31/07/2021 OD OD Decl. TVA au 31/07/2021 Ec		0.52	
31/08/2021 OD OD Decl. TVA au 31/08/2021 Ec		0.09	
30/09/2021 OD OD Decl. TVA au 30/09/2021 Ec		0.74	
31/10/2021 OD OD Decl. TVA au 31/10/2021 Ec		0.09	
30/11/2021 OD OD Decl. TVA au 30/11/2021 Ec		0.09	
77200000 PRODUIT EXCEPTøEX.ANTERIEUR			6 389.00
31/12/2021 EX PRODUITS A RECEVOIR TAXE FONC		6 389.00	
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.			0.01
30/09/2021 OD Ecart de règlement ECART/RGT		0.01	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
TERRAINS	388 196		388 196			
21100000 TERRAIN VENELLES	388 196		388 196			
CONSTRUCTIONS	1 557 832		1 669 616		111 783-	6.70-
21310000 BATIMENTS VENELLES	2 582 973		2 582 973			
21350000 CONSTRUCTø AAI	105 669		105 669			
28130000 AMORT.BATIMENTS VENELLES	1 029 733-		918 875-		110 858-	12.06-
28135000 AMORT. AAI. CONSTRUCTø VENELLE	101 077-		100 152-		925-	0.92-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	20 104		22 380		2 276-	10.17-
21540000 MATERIEL ET OUTIL VENELLES	22 764		22 764			
28154000 AMORT. MAT & OUTILL.VENELLES	2 660-		384-		2 276-	593.24-
Total II	1 966 132		2 080 191		114 060-	5.48-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	61 291		169 897		108 605-	63.92-
41100000 CLIENTS	85 210		182 657		97 447-	53.35-
49100000 PROV. DEPR. COMPTES CLIENTS	23 919-		12 760-		11 158-	87.44-
AUTRES CREANCES	101 234		16 659		84 574	507.66
40100000 FOURNISSEURS	88 760				88 760	
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			6 022		6 022-	100.00-
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC			3		3-	100.00-
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR			6 913		6 913-	100.00-
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	12 474		3 721		8 752	235.20
DISPONIBILITES	424 919		429 052		4 133-	0.96-
51200000 CREDIT AGRICOLE VENELLES	21 022		99 607		78 585-	78.90-
51210000 CAISSE EPARGNE VENELLES	7 885		36 370		28 485-	78.32-
51220000 CE COMPTE EXCEDENT PROFESSø	47		293 075		293 028-	99.98-
51230000 SMC	395 965				395 965	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	727		354		373	105.53
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	727		354		373	105.53
Total III	588 171		615 962		27 791-	4.51-
TOTAL GENERAL	2 554 302		2 696 153		141 851-	5.26-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAL	420 000		420 000			
10100000 CAPITAL SOCIAL	420 000				420 000	
10130000 CAPITAL SOCIAL			420 000		420 000-	100.00-
RESERVE LEGALE	42 000		42 000			
10610000 RESERVE LEGALE VENELLES	42 000		42 000			
AUTRES RESERVES	639 649		527 897		111 752	21.17
10681000 AUTRES RESERVES VENELLES	639 649		527 897		111 752	21.17
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	150 695		111 752		38 943	34.85
Total I	1 252 344		1 101 649		150 695	13.68
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 111 693		1 397 683		285 990-	20.46-
16410000 PRET 8179087 2 429 180.34/CE			1 271 229		1 271 229-	100.00-
16420000 AMORT. EMPRUNT 375000 _ 03/10	98 270		126 454		28 184-	22.29-
16430000 PRET SMC 1109M 08/21 04866	1 013 423				1 013 423	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	105 538		102 460		3 078	3.00
16500000 DEPOTS CAUTIONN. RECUS	105 165		99 934		5 231	5.23
16880000 INTERETS COURUS	373		2 526		2 153-	85.24-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	62 388		42 300		20 088	47.49
44200000 ETAT -IMPOTS TAXE RECOUVRABLES	160				160	
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	22 558				22 558	
44551000 TVA A DECAISSER	22 075		7 563		14 512	191.88
44572000 TVA COLLECTEE à 20%	17 595		30 720		13 125-	42.72-
44573000 TVA/CLT DOUTEUX			3 397		3 397-	100.00-
44585500 TVA DEDUCTIBLE A REGUL/CA3			620		620-	100.00-
AUTRES DETTES	22 339		52 061		29 722-	57.09-
41980000 RRR A ACCORDER /AVOIRS A ETABL			41 481		41 481-	100.00-
46860000 CHARGES A PAYER	7 950		10 580		2 630-	24.86-
46871000 PRODUITS A REVERSER	14 389				14 389	
Total IV	1 301 958		1 594 504		292 546-	18.35-
TOTAL GENERAL	2 554 302		2 696 153		141 851-	5.26-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12		31/12/2020 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	398	450	327	560	70 890	21.64
70600001 LOYER 4 TOURS SCA	44	155	43	920	235	0.53
70600012 LOYER CACJ	24	880	9	978	14 902	149.34
70600100 LOYER NATUR HOUSE LOT 902	7	991	18	295	10 304	56.32
70600101 LOYER L.A. DISTRIBUTION L902	10	657			10 657	
70600102 NATUR HOUSE REPORT COVID	2	326			2 326	
70600110 LOYER BRUNO LOT904	21	533	21	319	214	1.00
70600111 BRUNO REPORT COVID	0				0	
70600200 LOYER TASSE AUX AROMES L905	19	731	19	549	183	0.93
70600201 TASSE AROME REPORT COVID	0				0	
70600310 LOYER FIZZ L906	22	815	22	588	227	1.00
70600311 FIZZ REPORT COVID	4	241			4 241	
70600410 LOYER MIL L908	19	129	18	952	177	0.93
70600411 MIL REPORT COVID	1	064			1 064	
70600500 LOYER MOD'N SPORT LOT 911	55	371	54	820	550	1.00
70600501 MOD'N SPORT REPORT COVID	3	923			3 923	
70600600 LOYER LA LUNETTERIE LOT 912	23	442	23	209	233	1.00
70600700 LOYER PATISserie SEGOND LOT913	19	133	18	945	188	0.99
70600701 SEGOND REPORT COVID	1	341			1 341	
70600810 LOYER FIORE LOT914	20	075	19	852	223	1.12
70600811 FIORE REPORT COVID	1	413			1 413	
70600900 LOYER JADE D'ASIE LOT 915	39	202	38	355	847	2.21
70600901 JADE ASIE REPORT COVID	7	238			7 238	
70601000 LOYER CONCEPT STORE/KILIB L916	13	734	6	880	6 854	99.63
70601110 LOYER ANCESTRALE L930	14	977	13	885	1 092	7.86
70601200 LOYER ATOMIC STORE L940	15	666	15	275	391	2.56
70601310 LOYER NG IMMOBILIER L944	9	289			9 289	
70601700 MYOTEC LOYER	19	100	16	304	2 795	17.14
70601701 MYOTEC REPORT COVID	1	062			1 062	
70960000 SUR PRESTATIONS DE SERVICES	20	179	34	567	54 746	158.38
Chiffre d'affaires NET	398	450	327	560	70 890	21.64
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	80	743	78	501	2 241	2.86
78174000 REPRISES PROV° CREANCES CLT	12	760	20	906	8 145	38.96
79100000 TRANSF. CHG. EXPLOITATION	1	744	2	468	725	29.36
79100009 PROV°/CH.PAPA DINE			660		660	100.00
79100012 PROV°/CH. CACJ	10	071	4	086	5 984	146.44
79100100 PROV°/CH. NATUR HOUSE LOT902	1	406	2	435	1 028	42.23
79100101 PROV°/CH. LA DISTRIBUT°	1	552			1 552	
79100110 PROV°/CHARGES BRUNO LOT 904	3	658	3	688	30	0.81
79100200 PROV°/CH.TASSE AROMES LOT905	2	688	2	592	96	3.69
79100310 PROV°/CH. FIZZ L906	3	541	3	328	213	6.41
79100410 PROV°/CH. MIL L908	3	735	2	841	895	31.50
79100500 PROV°/CH. MOD'N SPORT LOT911	8	064	7	181	883	12.30
79100600 PROV°/CH.LA LUNETTERIE LOT912	3	434	3	156	278	8.82
79100700 PROV°/CH.RIEDERER LOT913	2	758	2	540	218	8.58
79100810 PROV°/CH FIORE LOT914	2	848	2	637	211	7.99
79100900 PROV°/CH.LE JADE D'ASIE LOT915	10	066	11	084	1 018	9.19
79101000 PROV°/CH.CONCEPT STORE/KILIBOB	2	221	1	357	864	63.64
79101110 PROV°/CH. ANCESTRALE	2	485	2	333	152	6.52
79101200 PROV°/CHARGES KILIBOB LOT940	2	347	2	201	146	6.63
79101310 PROV°/CH. NG IMMOBILIER	2	290			2 290	
79101700 MYOTEC CHARGES	3	074	3	007	67	2.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Total des Produits d'exploitation	479	193	406	061	73	132 18.01
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	69	178	58	408	10	770 18.44
60400000 ACHATS ETUDES, PREST. SERVICE	130				130	
60611000 EDF VENELLES	2	031	1	665	366	21.95
60612000 EAU VENELLES	4	361	4	176	186	4.45
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	3	000	2	900	100	3.45
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			652		652	100.00
61510000 ENTRETIEN REPARATION INSTALLATION	16	360	16	985	626	3.68
61520000 ENTRETIEN REPARATION MATERIEL IMMO	4	156			4	156
61560000 MAINTENANCE	3	101	2	364	737	31.18
61600000 ASSURANCE	4	441	4	731	290	6.13
62140000 PERSONNEL EXT. MIS A DISPO	1	100	1	035	65	6.28
62260000 HONORAIRES	28	343	22	740	5	604 24.64
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	43		271		228	84.03
62600000 FRAIS POSTE TELECOM VENELLES	203		201		2	1.00
62700000 SERVICES BANCAIRES	1	907	688		1	220 177.27
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	40	401	40	041	360	0.90
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	1	526	1	548	22	1.42
63512000 TAXES FONCIERES	38	715	38	333	382	1.00
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	160		160			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	114	060	114	600	540	0.47
68112000 DOTATION IMMOB. CORPORELLES	114	060	114	600	540	0.47
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	23	919	12	760	11	158 87.44
68174000 DOT. PROV. DEPR. CREANCES	23	919	12	760	11	158 87.44
Total des Charges d'exploitation	247	557	225	810	21	748 9.63
Résultat d'exploitation	231	636	180	252	51	384 28.51
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	303		555		252	45.46
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	303		555		252	45.46
Total des Produits financiers	303		555		252	45.46
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	39	959	36	871	3	089 8.38
66110000 INT. EMPRUNTS DETTES	23	321	36	871	13	549 36.75
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	16	638			16	638
Total des Charges financières	39	959	36	871	3	089 8.38
Résultat financier	39	656	36	315	3	341 9.20
Résultat courant avant impôts	191	980	143	936	48	043 33.38
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	6	392	3		6	389 NS
77100000 PROD. EXCEPT. OPER. GESTION	3		3		0	10.62
77200000 PRODUIT EXCEPTATION ANTERIEUR	6	389			6	389

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL 77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.	0		0	
	0		0	
Total des Produits exceptionnels	6 392	3	6 389	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67100000 CHARGES EXCEPTIONNE. OPER GEST 67200000 CHARGES EXCEPT./EX.ANTERIEUR	0	961	961	99.95
	0	1	1	52.48
		960	960	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		0	
	0		0	
Total des Charges exceptionnelles	0	961	961	99.95
Résultat exceptionnel	6 392	958	7 350	766.98
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOTS SUR BENEFICES 69512000 CREDIT IMPOT ABANDON LOYER	47 676	31 226	16 450	52.68
	48 185	35 078	13 107	37.37
	509	3 852	3 343	86.79
Total des produits	485 888	406 619	79 269	19.49
Total des charges	335 193	294 867	40 326	13.68
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	150 695	111 752	38 943	34.85

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2022

L'an deux mille vingt et deux le 30 juin à 17.45 heures, les associés de la SAS « 4 TOURS INVEST », au capital de 420.000 euros se sont réunis en assemblée générale, sur convocation écrite du 25 mai 2022, dans la salle de réunion de la SCA LES QUATRE TOURS à VENELLES.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Thierry BLANCHARD, en sa qualité de Président du Conseil de Direction.

Mme Christine MONNIER et M. Emmanuel de BARBARIN associés et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

M. Christian FAUCHER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 37.193 actions sur les 42.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil de Direction,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Direction sur l'exercice 2021.
- Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2021.
- Approbation des comptes et du bilan, quitus de gestion au Conseil de Direction.
- Affectation du Résultat de l'exercice.
- Possibilité accordée à la Sté de racheter ses propres actions .
- Questions diverses.

Il est donné lecture

- Du PV de la précédente AGO.
- Du rapport du conseil de direction (en annexe) .



4 TOURS INVEST SAS

La présentation de la situation locative, des comptes 2021, et du compte d'exploitation prévisionnel est faite sur POWER POINT.

1) Présentation des éléments du BILAN :

• **ACTIF**

Immobilisations :

Celles-ci se composent des éléments suivants :

- Terrains : 388 196 € à savoir le terrain acheté à la cave dans le cadre de l'achat du bâtiment et le terrain "Chevrot".
- Constructions : 2 688 642 € (correspond aux 2 bâtiments – cave et galerie) à déduire les amortissements depuis la mise en fonction des bâtiments pour un total de 1 130 810€.

Une nouvelle ligne de compte apparue en 2020 correspond au changement du matériel de chauffage clim du bâtiment loué par la cave (Magasin de vente et entrepôt) après +/- 15 ans de service. Elle fait l'objet d'un amortissement.

Au total une immobilisation nette de 1 966 132 € (Terrain + construction + matériel).

Créances :

85 210 € dont 23 919€ provisionnés - Il s'agit de loyers dus non versés (retards et situations dégradées) et remise de loyer COVID que nous devons annuler (avoirs à faire).

Un état des lieux pour chaque locataire est présenté par les gestionnaires, reprenant les diverses situations et les actions menées pour recouvrement des créances. Certain commerces sont en très grandes difficultés justifiant la mise en place d'une provision pour risque (Ex MILLEFEUILLE – L'ANCESTRALE et ATOMIC Store).

Le poste créance divers comprend 88 760€ correspondant au bouquet de l'achat en viager de notre voisine en attente de traitement comptable.

Disponibilités :

424 919 € correspond à de la trésorerie constituée des cautions versées par les locataires (105 165€) des droits au Bail encaissés (+/- 120 000 € net), des résultats des exercices passés et des loyers encaissés en période de franchise de remboursements des crédits bancaires.

La trésorerie est en léger retrait, elle reste pénalisée par les difficultés de certains locataires mais elle reste à un bon niveau pour le futur (environ 40% de notre dette bancaire).

• **PASSIF**

Capital Social : 420 000.00€

Emprunt et dettes :

- Concours bancaires : 1 112 066 € dont
 - Emprunt lié à l'achat du bâtiment Cave : solde 98 270€ en capital
 - Emprunt lié à la construction : 1 013 423€ en capital
 - Intérêts courus

Nous avons renégocié les taux des prêts immobiliers avec d'une part le Crédit Agricole et d'autre fait intervenir un autre banquier en remplacement de la Caisse d'Épargne au cours de l'été 2021 et obtenu des taux très compétitifs nous procurant un gain futur très substantiel (un peu plus de 40.000€ avant impôts et après indemnité de remboursement anticipé sur la durée restante).

- Dépôts et cautions : 105 165 € cautions versées en garantie des loyers
- Dette fiscale : 62 388 € (TVA et IS)
- Autres dettes : Charges à payer pour 7 950€ et avoir à établir 41 481€

GS

ES

CF¹³

2) Présentation du compte de Résultat :

Produit d'exploitation : 479 193€ correspond aux loyers versés (398 450€), aux provisions sur charges (+66K€) et à la reprise de provision 12 760 €, ainsi qu'un transfert de charges.

Loyer cave +- 44 000€ et Loyer galerie +- 333 000€

Charges d'exploitations : 69 178€ dont honoraires de gestion (+- 20.5 K€) et charges à refacturer aux locataires.

Amortissements : 114 060€ concerne le bâtiment Cave pour 1/5 environ seront en diminution en N+1.

Impôts et Taxes : 40 401 € dont taxe foncière 38 715 € (Dégrèvement obtenu en avril 2022 +- 10%)

Résultat d'exploitation : il ressort à 231 635€ en hausse du fait d'un bon « taux de remplissage ».

Frais financiers : 39 959 € liés à l'emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE pour la cave et à la Caisse d'Epargne pour « Les Terrasses du CELLIER ». En baisse car emprunt à remboursement constant – part de capital en hausse. Montant supérieur à N-1 du fait de l'indemnité de remboursement anticipé versée à la caisse d'Epargne (+- 16K€).

Résultat exceptionnel : + 6 392€

Bénéfice net : + 150 695€ – Résultat positif après 47 676€ d'IS.

Il est supérieur à celui de n-1 (année COVID) et proche de l'hypothèse de budget la plus favorable.

3) Compte de résultat prévisionnel.

Les évènements que nous venons de vivre rebattent les cartes et on commence à percevoir un changement des habitudes de consommation (télétravail, hausse des prix etc...) L'établissement de prévisions s'avère compliqué. A la date de l'AG toutes les cellules sont occupées mais nous savons que certains commerces sont à la vente.

Une hypothèse raisonnable de chiffre d'affaires estimé pour 2022 est de 377.000€ ce qui compte tenu de l'estimation de nos charges produirait un résultat net estimé de 169 000€ après 55 000 € d'IS.

Le montant des amortissements étant de +-96 000 euros, et le montant des remboursements en capital estimé à 317 000€ nous serions en mesure d'assurer le remboursement de nos emprunts avec un prélèvement sur notre trésorerie proche de 50K€.

Cette consommation de trésorerie sur les dernières années de remboursement était prévue à la mise en place du financement de l'opération.

Le point mort de trésorerie (amortissements + résultat net = remboursement en capital) est supérieur à 100% de taux de remplissage,

En conclusion : Quelques locataires en situation difficile, mais ne remettent pas en cause le projet.

La pandémie pourrait encore avoir des répercussions sur les restaurants et les autres commerces qui ont été fragilisés.

Notre trésorerie nous permet de voir venir.

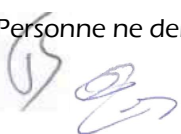
Le Président déclare la discussion ouverte et invite les participants à poser les questions qu'ils souhaitent sur les comptes et le projet.

Il informe l'assemblée que notre projet étant à vocation patrimoniale, il a été demandé au gestionnaire de nous faire une étude prospective sur les travaux à mener pour l'entretien de notre bien.

Il donne également quelques informations sur l'achat de viager auquel nous avons procédé fin 2021, investissement effectué avec pour objectif a priori de permettre le développement de la cave.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



4 TOURS INVEST SAS

1. Première résolution : approbation des comptes et quitus au Conseil de Direction après présentation des comptes
 - approbation des comptes tels que présentés Approuvé à l'unanimité.
 - quitus aux membres du conseil Approuvé à l'unanimité.
2. Deuxième résolution : Affectation du résultat
Résultat courant + + 150 694€
Propositions concernant le résultat courant : Affectation aux autres réserves
Approuvé à l'unanimité.
3. Troisième résolution : Approbation des conventions réglementées : Sans objet
4. Quatrième résolution : indemnité compensatrice du temps passé par les membres du conseil : Une enveloppe de 2 500 € annuel est prévue pour défraiement de Christian FAUCHER qui assure le suivi de la Société.
Approuvé à l'unanimité.
5. Cinquième résolution : renouvellement des membres du conseil de Direction :
 - Sortants (cf./liste) : -Frédéric AURIOL - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN – Vincent ROYERE
Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire et représenté par Christian FAUCHER
 - Administrateurs se représentant (cf./liste) Frédéric AURIOL - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN – Vincent ROYERE
Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire et représenté par Christian FAUCHER
Thierry Blanchard demande si un des associés présents souhaite se présenter, aucun candidat déclaré, il propose ensuite un vote à main levée, personne ne s'y oppose.
Il suggère que le Conseil de Direction soit reconduit dans son ensemble.
Approuvé à l'unanimité.
6. Sixième résolution : Autorisation de rachat d'actions
Pour permettre la sortie de certains actionnaires qui le souhaitent l'assemblée autorise la Société à racheter ses propres actions jusqu'à hauteur de 10% du capital dans les deux ans.
Ces actions seront soit conservées soit rétrocédées.
Approuvé à l'unanimité.
7. Septième résolution :
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies de procès-verbal constatant ces délibérations, pour accomplir toutes les formalités légales.
Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les sous signés.

Le Président
Thierry BLANCHARD

Le secrétaire
Christian FAUCHER

Les scrutateurs :
Christine MONNIER

Emmanuel DE BARBARIN